RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ONISEP L'INFORMATION POUR L'ORIENTATION

Développeur / Développeuse économique

Pour favoriser l'essor d'une ville, d'une agglomération ou d'une zone rurale, le développeur ou la développeuse économique stimule la création d'entreprise ou accompagne dans leurs projets les sociétés déjà implantées.

SOMMAIRE

Le métier

Compétences requises

Où l'exercer ?

Les études

Emploi et secteur

Salaire du débutant

Pour aller plus loin

Niveau minimum d'accès : **bac + 5**

Salaire débutant : **1868 €**

Statuts : **Statut fonctionnaire, Statut salarié**

Synonymes : Chargé / chargée de développement territorial, Chargé / chargée de mission économique

Secteur professionnel : Fonction publique

Centres d'intérêt : J'ai le sens du contact, J'aime organiser, planifier



© Alain Potignon/Onisep

Le métier

Dynamiser un territoire

Face à un environnement économique en perpétuelle évolution, les collectivités locales s'impliquent de plus en plus dans le développement de leur territoire. Elles font appel à des développeurs ou des développeuses économiques pour créer un environnement favorable à l'implantation d'entreprises et élaborer une stratégie de développement pour la ville, l'agglomération ou la communauté de communes.

Définir une stratégie

Le développeur ou la développeuse économique réalise des études avant de poser un diagnostic. Une enquête de terrain permet d'identifier les atouts et les faiblesses du tissu industriel. Elle permet aussi de repérer les opportunités et les obstacles éventuels. Il faut alors élaborer une stratégie et mobiliser des partenaires (chambres de commerce et d'industrie, pépinières d'entreprises, organismes de financement...).

Accompagner les entreprises

L'entreprise est le cheval de bataille du développeur ou de la développeuse économique. Il ou elle prépare les décisions des élus ou des élues en matière d'implantations et d'aides aux entreprises. Il ou elle aide les créateurs et les créatrices d'entreprise dans le montage et la réalisation de leur projet. Il ou elle accompagne les sociétés implantées sur le territoire dans leur développement.

Compétences requises

Expertise et autonomie

Le développeur ou la développeuse économique possède des connaissances dans de nombreux domaines : gestion d'entreprise, diagnostic économique, fiscalité, analyse financière, procédures d'aides publiques, marketing territorial, aménagement. Il ou elle maîtrise également les circuits institutionnels et les procédures administratives. Il ou elle sait conduire une étude de marché et réaliser un plan de financement. Autonome et responsable, il ou elle est force de proposition pour aider les élus ou les élues à prendre des décisions.

Négociation et animation

Capable de négocier au mieux des contrats d'implantation d'entreprises, le développeur ou la développeuse économique sait vendre son territoire et convaincre des chefs ou des cheffes d'entreprise. En relation avec de nombreux organismes, il ou elle maîtrise l'animation de réseau. Ses méthodes de travail impliquent des qualités de rigueur, d'analyse et de synthèse.

Où l'exercer ?

En ville ou à la campagne

Le développeur ou la développeuse économique exerce dans une collectivité territoriale (région, département, agglomération, communauté de communes, commune) ainsi que dans divers organismes de développement économique publics et privés. Il ou elle intervient aussi bien en zone urbaine qu'en milieu rural.

Travail en réseau

Favoriser le développement d'un territoire fait intervenir de nombreuses personnes. De par son rôle de veille économique et de prospection, le développeur ou la développeuse est régulièrement en contact avec les entreprises, les commerçants et les commerçantes, les artisans et les artisanes, ceux et celles qui décident au niveau local, les banques. Il ou elle met aussi en place des partenariats entre les dirigeants ou les dirigeantes d'entreprise et les pouvoirs publics, les chambres de commerce et d'industrie, etc.

Veille économique

Le développeur ou la développeuse économique suit en permanence les données statistiques locales, les dispositifs d'aides financières et l'offre foncière ou immobilière. Il ou elle peut créer un observatoire économique ou une base de données économiques et sociales, organiser des opérations de communication (foires, clubs et déjeuners d'entreprise...). Certains postes incluent la gestion des terrains en zones d'activité.

Les études

Après le bac

5 années d'études pour obtenir un master en droit, gestion, sociologie; ou mention gestion des territoires et développement local ; urbanisme et aménagement ; ville et environnements urbains ; géographie, aménagement, environnement et développement ; intervention et développement social ...), un diplôme d'IEP (institut d'études politiques), d'école de commerce ou d'ingénieurs...

bac + 5

→ Diplôme de l'Institut d'études politiques de Grenoble

→ Diplôme de l'Institut d'études politiques de Lille

→ Diplôme d'ingénieur de l'École des ingénieurs de la Ville de Paris spécialité génie urbain

→ Diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires de l'université de Lorraine spécialité agronomie

→ Diplôme d'ingénieur de l'université de technologie de Compiègne spécialité génie urbain

→ Diplôme du programme grande école de l'IESEG

→ Diplôme en management et gestion des entreprises (PGE) de l'ESDES

→ Magistère évaluation des politiques publiques et développement

→ Master mention administration et échanges internationaux

→ Master mention géographie, aménagement, environnement et développement

→ Master mention gestion des territoires et développement local

→ Master mention intervention et développement social

→ Master mention métiers des études, du conseil et de l'intervention

→ Master mention sociologie

→ Master mention urbanisme et aménagement

→ Master mention ville et environnements urbains

Emploi et secteur

Une fonction très prisée

Les collectivités territoriales ont besoin de développeurs ou de développeuses économiques pour stimuler la création d'entreprises de services ou de commerces de proximité. Mais aussi pour s'inscrire dans un objectif de développement durable.

Dans le public et le privé

Les développeurs ou les développeuses économiques travaillent pour les communautés de communes et les communautés d'agglomération (environ 1 000 structures), les chambres de commerce et d'industrie, les pays (environ 160 territoires), les sociétés d'économie mixte d'aménagement du territoire, la centaine d'agences de développement économique et environ 250 cabinets de conseil.

Généraliste ou spécialiste

Selon son affectation, ce professionnel ou cette professionnelle est fonctionnaire territorial ou territoriale (principalement comme attaché ou attachée ou encore ingénieur ou ingénieur) ou encore comme contractuel ou contractuelle. Dans une équipe importante, il ou elle peut se spécialiser (études, accompagnement d'entreprises...). Le plus souvent, c'est un ou une généraliste de la veille économique, du développement et de l'immobilier d'entreprises. Les développeurs ou les développeuses juniors sont souvent chargés ou chargées des études économiques.

Salaire du débutant *

Entre 1868 et 3583 euros brut par mois.

* variable en fonction du lieu d'exercice, du statut.

Pour aller plus loin

Sur le web

Site du CNFPT (Centre national de la fonction publique territoriale) qui propose des informations sur les métiers de la fonction publique et le concours d'administrateur territorial.

Librairie



PARCOURS

Travail social

Paru le 21/03/2024
Broché • 12,00 €
PDF • 8,00 €

Centres d'intérêt

J'ai le sens du contact →

J'aime organiser, planifier →

Autres métiers à découvrir

- Ingénieur social
- Conseiller en développement rural
- Chargé d'études plu (ou plui)
- Ingénieur en chef territorial
- Agent de développement touristique